

## **Le Maroc, invité d'honneur à Berlin en 2016**

Le président du conseil d'administration de la semaine verte internationale et le ministre de l'agriculture et de la pêche maritime Aziz Akhannouch signant la convention.

C'est officiel, le Maroc sera à l'honneur dans l'incontournable semaine verte de Berlin en 2016. Une convention a été signée dans ce sens vendredi 16 janvier 2015 à Berlin, entre le président du conseil d'administration de la Semaine verte internationale et le ministre de l'agriculture et de la pêche maritime Aziz Akhannouch.

Dans une déclaration à ALM, Aziz Akhannouch a précisé : «Il s'agit là de la toute première fois qu'un pays hors Europe soit partenaire et exposant d'honneur à la semaine verte de Berlin. Ceci témoigne de la très bonne et solide relation qui nous lie à un pays comme l'Allemagne». En effet, après 80 ans d'existence, cette messe agroalimentaire accueillera un pays hors Europe. «C'est un fort témoignage de la confiance établie entre les deux pays en matière de coopération agricole», ajoute-t-il.

Le ministère ainsi que l'Agence pour le développement agricole (ADA) ont d'ores et déjà commencé les préparatifs de la prochaine participation du Royaume à l'IGW de 2016 (International green week). «C'est à la fois un grand honneur et une responsabilité pour nous. SM Le Roi a donné ses instructions pour que le Maroc soit brillamment représenté et nous oeuvrons pour que cela soit fait en accompagnant les coopératives et en améliorant constamment leur qualité de produits», nous apprend Khadija Bendriss, directrice de développement de la commercialisation des produits du terroir.

Parallèlement à cela, une convention a été conclue entre le ministre de tutelle, Aziz Akhannouch, et le Commissaire européen à l'agriculture, Phill Hogan. Elle porte sur les appellations d'origine. Au Maroc, 30 produits du terroir bénéficient de cette qualité depuis la promulgation de la loi 25-06 relative aux signes distinctifs d'origine et de qualité.

«Il s'agit d'un visa pour nos produits. Dorénavant, ces produits seront automatiquement acceptés sur les marchés de l'Union européenne (UE), ils porteront même un certificat européen de qualité», nous apprend M. Akhannouch. Il est à préciser dans ce sens qu'il en serait de même pour les produits européens commercialisés au Maroc.

L'UE étant un important partenaire commercial pour le Royaume en matière d'agriculture et de pêche maritime, cette convention donnera une valeur ajoutée et un élan à la production faite dans le cadre de l'agriculture solidaire. Les petits agriculteurs disposant de produits labellisés pourront avoir davantage de visibilité internationale pour leurs produits, donnant ainsi suite aux accords qu'ils pourraient conclure dans le cadre des salons et grandes expositions.

En dehors des produits du terroir, le Maroc a conclu avec l'Allemagne deux autres accords portant sur un bon nombre d'échanges d'expérience et de soutien. Il s'agit en premier lieu, selon le département du ministère de l'agriculture, d'un appui que pourrait apporter l'Allemagne au Royaume dans le domaine du pompage solaire et en second

lieu du traitement des déchets des olives, très nocifs pour les nappes phréatiques, et leur éventuelle exploitation comme générateurs d'énergie propres.

Source : <http://www.aujourd'hui.ma/> 19/01/2014